

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le conseil, lundi le 5 décembre 2011 à 19 h 30 au 4055 rue Principale à Saint-Cyrille-de-Wendover.

Présences : Mme Marthe Garneau

MM. Sylvain Baron, Sylvain Jacques, Steve Lambert, Pierre Lavigne, Gilles Vallières et sous la présidence de Daniel Lafond, maire.

Absence(s) : Aucune absence

Nombre de citoyens : 16

Est également présent M. Mario Picotin, Directeur général/Secr.-trésorier.

ORDRE DU JOUR

- 1) **Prière**
- 2) **Ordre du jour – Adoption**
- 3) **Conseil**
 - a) Rapport du maire
 - b) Déclarations d'intérêts pécuniaires 2012
 - c) Maire suppléant – Nomination
 - d) Code d'éthique – Assermentation
 - e) Séances ordinaires du conseil – Calendrier 2012
- 4) **Période de questions**
- 5) **Procès-verbal - Adoption**
 - a) Procès-verbal du 7 novembre 2011 – Adoption
- 6) **Comptabilité**
 - a) Factures d'achats, déboursés directs, dépenses pré-autorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Novembre 2011
 - b) Taxe de non-résidants
 - b.1) Remboursement
 - c) Aide aux familles – Couches de coton (retiré)
 - d) Règlement d'emprunt – Soldes résiduaux
- 7) **Dossiers municipaux**
 - a) Comité du personnel
 - a.1) F. Larose – Confirmation d'embauche
 - b) Coop de solidarité santé Robert-Verrier
 - c) Formation - Autorisation
 - c.1) Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) – Formation sur l'éthique; rappel
 - d) Lots 591, 592 et 593 – Mise en vente
 - e) Commission scolaire des Chênes – Nouvelle école; suivi (reporté)
 - f) Façade de l'église - Aménagement

- g) Bibliothèque – Représentants 2012; nomination
 - h) Union des municipalités du Québec (UMQ) – Adhésion 2012
 - i) Période des Fêtes 2011 - Congés
 - j) Héma-Québec – Collecte de sang
- 8) Règlements municipaux**
- a) Règl. # 226-24 – Budget 2012/tarification; avis de motion
 - b) Règl. # 229-19 – Art. 2.3.3.2/modification; adoption
 - c) Règl. # 230-161.1 – Vente-débarras et fermeture des fossés de rue/modification; adoption
 - d) Règl. # 231-10 – Fermeture des fossés de rue/modification; adoption
 - e) Règl. # 393-1 – Article 6/modification; avis de motion
 - f) Règl. # 400-1 – C. d'eau Norbert Allie; branches # 1 et 2/travaux; adoption
 - g) Règl. # 410 – Travaux publics/tarification; avis de motion
 - h) Règl. # 407 – Réserve financière aqueduc/égout; approbation
- 9) Urbanisme – Dossiers**
- a) Réglementation d'urbanisme - Révision
 - a.1) Mise à niveau – Mandat
 - a.2) Comité de travail - Formation
 - b) Permis de construction – Novembre 2011
 - c) J. Leclair – Lot 127-19-2/4 Wendover; dérogation mineure
 - d) M. Turenne – 2195, 4^e Rang de Simpson; bâtiment accessoire
 - e) CCU – Souper de Noël; participation municipale
- 10) Urbanisme – PIIA**
- a) 4235 Terra-Jet - Agrandissement
- 11) Travaux publics**
- a) Comité des travaux publics (28/11/2011)
 - a.1) Citernes incendie – Mise en vente
 - a.2) Usine de filtration – Produits chimiques
 - b) Club des quatre roues QUAD Centre-du-Québec – Autorisation
 - c) Bell – Rue Samuel; autorisation
- 12) Aqueduc / égout**
- a) Rue Saint-Hilaire – Aqueduc/égout; décompte progressif # 1
 - b) Usine d'épuration – Consultant Rx Sol; mandat
- 13) Service incendie & sécurité publique**
- a) Préventionniste – Sélection (reporté)
 - b) Entente Saint-Lucien - Signature; autorisation
 - c) Rapport des sorties – Novembre 2011
- 14) Office municipal d'habitation (OMH)**
- a) Représentants municipaux - Nomination
- 15) Loisirs & Commandites**
- a) Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Centre-du-Québec - Commandite

- b) Cégep de Drummondville – Soirée reconnaissance étudiante 2011-2012
- c) Carrefour jeunesse-emploi Richmond – Trio étudiant Desjardins; édition 2012
- d) Société de l'aréna – Procès-verbaux; dépôt
- e) École Cyrille-Brassard – Système de son; commandite
- f) Fondation René-Verrier – Campagne 2011; commandite

16) Certificat de disponibilité C-13/11

17) Période de questions

18) Correspondance

19) Levée de l'assemblée

2. ORDRE DU JOUR - ADOPTION

1546.12.11

Sur proposition de Gilles Vallières
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

3. CONSEIL

a) Rapport du maire

- Carte électorale; suivi
- Aqueduc/raccordement Drummondville; suivi

b) Déclarations d'intérêts pécuniaires 2012

Avis est donné par le directeur que toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires ont été reçues et qu'un avis en ce sens a été donné à la direction régionale du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

c) Maire suppléant – Nomination

1547.12.11

Sur proposition de Marthe Garneau
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu de désigner comme maire suppléant les personnes suivantes pour les périodes suivantes :

<u>Nom</u>	<u>Période</u>
Pierre Lavigne	novembre 2011 – février 2012
Gilles Vallières	mars 2012 - juin 2012
Steve Lambert	juillet 2012 – octobre 2012
Marthe Garneau	novembre 2012 – février 2013
Sylvain Baron	mars 2013 – juin 2013
Sylvain Jacques	juillet 2013 – octobre 2013

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Code d'éthique - Assermentation

Suite à l'adoption du règlement # 409 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus et conformément à l'article 49 aux dispositions de la Loi, le directeur général procède à l'assermentation des membres du conseil.

e) Séances ordinaires du conseil – Calendrier 2012

Considérant les dispositions de l'article 148 du Code municipal concernant le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2012;

Considérant les dispositions du règlement # 270 lequel fixe les jours et heures pour la tenue des séances ordinaires du conseil;

1548.12.11

Sur proposition de Marthe Garneau
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2012, savoir :

<u>Mois</u>	<u>Date de la séance</u>	<u>Heure</u>
Janvier	Lundi 16 janvier	19 h 30
Février	Lundi 6 février	19 h 30
Mars	Lundi 5 mars	19 h 30
Avril	Lundi 2 avril	19 h 30
Mai	Lundi 7 mai	19 h 30
Juin	Lundi 4 juin	19 h 30
Juillet	Mardi 3 juillet	19 h 30
Août	Lundi 13 août	19 h 30
Septembre	Mardi 4 septembre	19 h 30
Octobre	Lundi 1 ^{er} octobre	19 h 30
Novembre	Lundi 5 novembre	19 h 30
Décembre	Lundi 3 décembre	19 h 30

- qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément aux dispositions de la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question

5. PROCÈS-VERBAL – ADOPTION

a) Procès-verbal du 7 novembre 2011 – Adoption

1549.12.11

Sur proposition de Sylvain Baron
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu que le procès-verbal du 7 novembre 2011 soit adopté en apportant la correction suivante à l'énoncé du dernier « Attendu » de la résolution # 1521.11.11, savoir :

« Attendu que les nombreux discours entourant la carte électorale du Québec semblent unanimes et qu'il faut réformer en profondeur la Loi électorale du Québec; ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

6. COMPTABILITÉ

a) Factures d'achats, déboursés directs, dépenses pré-autorisées, rémunération globale, remboursement des dépenses – Novembre 2011

1550.12.11 Sur proposition de Sylvain Baron
Appuyée par Marthe Garneau

Il est résolu d'approuver les factures d'achats, les déboursés directs, les dépenses pré-autorisées, la rémunération globale et remboursement des dépenses du mois de novembre 2011, et ce, pour les montants suivants :

Factures d'achats :	44 946,62 \$
Déboursés directs :	75 085,37 \$
Dépenses pré-autorisées :	14 336,98 \$
Remboursement des dépenses :	308,25 \$
Rémunération globale :	53 594,31 \$
	Total : 188 271,53 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Taxe de non-résidants

b.1) Remboursement

Considérant l'énoncé de la résolution # 1139.02.11 concernant la participation municipale dans le dossier;

1551.12.11 Sur proposition de Sylvain Jacques
Appuyée par Steve Lambert

Il est résolu d'acquitter les frais relatifs au remboursement de la taxe de non-résidants pour des activités de 2011, selon la liste déposée, et ce, pour un montant total de 142,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Aide aux familles – Couches de coton (retiré)

d) Règlement d'emprunt – Soldes résiduels

Attendu que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover a entièrement réalisé l'objet des règlements dont la liste apparaît en annexe selon ce qu'il y était prévu;

Attendu qu'une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

Attendu qu'il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut-être utilisé à d'autres fins;

Attendu que le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

Attendu qu'il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité;

1552.12.11

Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover modifie les règlements identifiés en annexe de la façon suivante :
 1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes "nouveau montant de la dépense" et "nouveau montant de l'emprunt" de l'annexe;
 2. par l'ajout d'une disposition prévoyant qu'aux fins d'acquitter une partie de la dépense, la municipalité affecte de son fonds général la somme indiquée sous la colonne "fonds général" de l'annexe;
 3. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe.
- que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover informe le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou les sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes "promoteurs" et "paiement comptant" de l'annexe;
- que la municipalité de Saint-Cyrille-de-Wendover demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe;
- qu'une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

7. DOSSIERS MUNICIPAUX

a) Comité du personnel

a.1) F. Larose – Confirmation d'embauche

Considérant la résolution # 1319.06.11 confirmant la nomination de monsieur François Larose au poste de directeur des travaux publics;

Considérant que la période de probation de monsieur Larose est complétée;

Considérant les discussions menées avec le comité du personnel;

Considérant la recommandation faite par le directeur général sur le dossier;

1553.12.11

Sur proposition de Sylvain Baron
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de confirmer l'engagement de monsieur François Larose à titre de directeur des travaux publics;
- de maintenir les conditions salariales et de travail telles que précisées dans la résolution # 1319.06.11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Coop de solidarité santé Robert-Verrier

1554.12.11

Sur proposition de Sylvain Jacques
Appuyée par Marthe Garneau

Il est résolu d'informer le conseil d'administration de la Coop de solidarité de santé Robert-Verrier que la municipalité ne se portera pas acquéreur de la bâtisse sise au 4775 rue Martel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Formation - Autorisation

**c.1) Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) –
Formation sur l'éthique; rappel**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 1238.04.11 concernant l'inscription des élus à la formation donnée par la Fédération Québécoise des Municipalités;

Rappel est fait aux membres du conseil intéressés de donner leur nom au directeur général pour fins d'inscription.

d) Lots 591, 592 et 593 – Mise en vente

Avis est donné par le directeur que conformément à la résolution # 1463.09.11, un appel d'offres est en cours concernant la vente des lots 591, 592 et 593 du rang 5 de Wendover appartenant à la municipalité. La date limite pour le dépôt des offres est fixée au 12 décembre 2011. Rapport sera fait à une prochaine séance.

e) Commission scolaire des Chênes – Nouvelle école; suivi (retiré)

f) Façade de l'église - Aménagement

Considérant l'énoncé de la résolution # 1260.04.11 concernant la participation municipale au dossier;

Considérant l'exécution des travaux et la demande de paiement présentée par le conseil de Fabrique;

1555.12.11 Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu :

- de verser au conseil de Fabrique la somme de 14 928,38 \$ à titre de participation municipale dans le projet de réaménagement de la façade de l'église.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

g) Bibliothèque – Représentants 2012; nomination

1556.12.11 Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu de désigner madame Marthe Garneau comme représentante municipale sur le dossier et madame Paulette Boisclair comme responsable de la bibliothèque pour l'année 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

h) Union des municipalités du Québec (UMQ) – Adhésion 2012

Considérant l'invitation pour l'adhésion à l'Union des municipalités du Québec;

1557.12.11 Sur proposition de Sylvain Jacques
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu de ne pas donner suite à la proposition d'adhésion faite par l'Union des municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

i) Période des Fêtes 2011 - Congés

Considérant la proposition faite par le personnel concernant la modification de l'horaire de travail pour la période des Fêtes;

Considérant les dispositions de l'article 21 de la convention collective concernant les jours fériés;

1558.12.11 Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Marthe Garneau

Il est résolu :

- que le bureau municipal sera fermé du 26 décembre 2011 au 2 janvier 2012 inclusivement;
- que les jours fériés de la veille de Noël, de Noël, de la veille du nouvel An et du nouvel An soient reportés aux 27, 28 29 et 30 décembre 2011 pour le personnel administratif et celui des travaux publics, à l'exception de la personne de garde.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

j) Héma-Québec – Collecte de sang

Considérant qu'Héma-Québec tiendra sur le territoire de la municipalité une collecte de sang le 23 janvier 2012;

1559.12.11 Sur proposition de Marthe Garneau
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- d'acquitter les frais pour la location de la salle pour la tenue de cette activité;
- de réclamer à Héma-Québec la moitié des coûts de location.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

8. RÈGLEMENTS MUNICIPAUX

a) Règl. # 226-24 – Budget 2012/tarifification; avis de motion

Avis de motion est par les présentes donné par Sylvain Jacques de l'adoption prochaine du règlement # 226-24 lequel a pour objet de modifier la tarification applicable à certains services municipaux pour l'année 2012.

b) Règl. # 229-19 – Art. 2.3.3.2/modification; adoption

1560.12.11 Sur proposition de Sylvain Jacques
Appuyée par Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'adopter le règlement # 229-19 lequel a pour objet de modifier les dispositions de l'article 2.3.3.2 concernant l'obligation d'obtenir un certificat d'autorisation pour les ventes-débarras.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Règl. # 230-161.1 – Vente-débarras et fermeture des fossés de rue / modification; adoption

1561.12.11 Sur proposition de Sylvain Jacques
(Amendée par
résol. #1592.01.12) Appuyée par Pierre Lavigne

Il est résolu :

- d'adopter le règlement # 230-161.1 lequel a pour objet de modifier l'énoncé des articles 3.8.18 concernant les activités temporaires et d'abroger les articles 3.8.24 et suivants concernant la dimension minimale des accès aux lots, le type et la dimension des ponts et ponceaux à installer ainsi que les normes relatives à la fermeture des fossés de rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Règl. # 231-10 – Fermeture des fossés de rue/modification; adoption

1562.12.11

Sur proposition de Sylvain Jacques
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- d'adopter le règlement # 231-10 lequel a pour objet de modifier l'énoncé de l'article 4.2.4.17.1 concernant la mise en forme des rues notamment, l'obligation de fermer les fossés longeant celles-ci et d'ajouter les articles 4.2.4.19 et suivants concernant la dimension minimale des accès aux lots, le type et la dimension des ponts et ponceaux ainsi que les normes relatives à la fermeture des fossés de rue.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) Règl. # 393-1 – Article 6/modification; avis de motion

Avis de motion est par les présentes donné par Steve Lambert de l'adoption prochaine du règlement # 393-1 lequel a pour objet la modification de l'article 6 du règlement # 393 concernant la rémunération additionnelle à être versée aux élus pour les comités.

f) Règl. # 400-1 – Cours d'eau Norbert-Allie; branches # 1 et 2/travaux; adoption

1563.12.11

Sur proposition de Marthe Garneau
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- d'adopter le règlement # 400-1 lequel a pour objet de modifier l'énoncé de l'article 2 relatif à la répartition des coûts pour préciser que cette dernière sera faite en fonction du nombre de mètres linéaires de bande riveraine possédée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

g) Règl. # 410 – Travaux publics/tarifification; avis de motion

Avis de motion est par les présentes donné par Steve Lambert de l'adoption prochaine du règlement # 410 lequel a pour objet de préciser les tarifs applicables pour des interventions du Service des travaux publics sur des propriétés privées ou à la demande des contribuables.

h) Règl. # 407 – Réserve financière aqueduc/égout; approbation

Pour faire suite à la procédure d'approbation des personnes habiles à voter menée en date du 5 décembre 2011, dépôt du procès-verbal et du certificat donné par le directeur est fait.

Avis est donné que le règlement est réputé "Approuvé" par les personnes habiles à voter.

9. URBANISME - DOSSIERS

a) Réglementation d'urbanisme - Révision

a.1) Mise à niveau – Mandat

Considérant le processus de révision du plan d'urbanisme de la municipalité;

Considérant l'offre de service par SCU, Service conseil en urbanisme datée du 23 novembre 2011;

1564.12.11

Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu d'accepter la proposition de la firme SCU, Service conseil en urbanisme, pour la mise à niveau de la réglementation d'urbanisme de la municipalité, et ce, selon les termes et conditions précisés dans l'offre de service datée du 23 novembre 2011 et pour un montant de 21 500 \$ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

a.2) Comité de travail - Formation

Considérant le processus de révision du plan d'urbanisme de la municipalité;

Considérant le mandat donné à la firme SCU concernant la révision des règlements d'urbanisme (Réf. : résol. municipale # 1564.12.11);

Considérant les discussions menées avec la firme SCU quant à l'organisation du travail et à l'échéancier de réalisation;

1565.12.11

Sur proposition de Sylvain Jacques
Appuyée par Marthe Garneau

Il est résolu :

- de mettre sur pied un comité de travail pour la révision des règlements d'urbanisme;
- d'établir à trois le nombre de membres composant le comité dont monsieur Pierre Lavigne, à titre de représentant du conseil et, si disponible, un membre du CCU en plus du directeur général;
- de prévoir avec le consultant le calendrier des rencontres;
- en fonction du calendrier proposé, de soumettre au conseil un document de travail pour la séance du conseil du 5 novembre 2012 ou avant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Permis de construction – Novembre 2011

Dépôt de la liste des permis de construction émis pour la période de novembre 2011 et du comparatif avec l'année 2010 pour la même période est fait.

Copies sont remises aux membres du conseil.

c) J. Leclair – Lot 127-19-2/4 Wendover; dérogation mineure

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 1094.10.11 concernant le dossier;

Considérant la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme (Réf. : p.-v. urb. résol. # 69.11.11);

1566.12.11 Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- d'entreprendre la procédure de dérogation mineure requise pour régulariser les marges de recul lorsque le certificat d'implantation sera déposé par le requérant;
- de demander au requérant de prendre les dispositions nécessaires pour s'assurer que la marge de recul avant, établie à 5 mètres, telle qu'établie sur le projet d'implantation daté du 31 octobre 2011 soumis, soit respectée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) M. Turenne – 2195, 4^e Rang de Simpson; bâtiment accessoire

Considérant la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme (Réf. : p.-v. urb. résol. # 70.11.11);

1567.12.11 Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Marthe Garneau

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- de ne pas donner suite à la demande d'autorisation faite par le requérant pour construire un bâtiment accessoire ayant des dimensions supérieures à celles prescrites par le règlement sur la propriété du 2195, 4^e Rang de Simpson.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

e) CCU – Souper de Noël; participation municipale

Considérant la demande d'appui financier présentée par le comité consultatif d'urbanisme (Réf. : p.-v. urb. résol. # 74.11.11);

1568.12.11 Sur proposition de Gilles Vallières
(Amendée par Appuyée par Sylvain Baron
résol. #1592.01.12)

Il est résolu :

- d'allouer un montant de 40,00 \$ par personne présentes pour le souper de Noël du comité;
- de rembourser le montant sur présentation d'une pièce justificative.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

10. URBANISME - PIIA

a) 4235 Terra-Jet - Agrandissement

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 1432.08.11 concernant le dossier;

Considérant les croquis et esquisses produits par l'architecte mandaté par le requérant;

Considérant la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme (Réf. : p.-v. urb. résol. # 68.11.11);

1569.12.11

Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité consultatif d'urbanisme sur le dossier;
- de maintenir l'orientation préliminaire donnée antérieurement, et ce, conditionnellement au dépôt par le requérant d'un plan d'architecte conforme à la Loi sur les architectes ainsi que des renseignements relatifs au revêtement extérieur prévu pour le bâtiment et autres informations requises par l'inspecteur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11. TRAVAUX PUBLICS

a) Comité des travaux publics (28/11/2011)

a.1) Citernes incendie – Mise en vente

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (Réf. : p.-v. trav. publics 28/11/2011 p. 1);

1570.12.11

Sur proposition de Steve Lambert
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de mettre en vente les deux citernes incendie;
- de fixer à 1 500 \$ par citerne le prix de vente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

a.2) Usine de filtration – Produits chimiques

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics (Réf. : p.-v. trav. publics 28/11/2011 p. 2);

1571.12.11

Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Marthe Garneau

Il est résolu :

- de retenir la proposition faite par L. P. Tanguay pour la fourniture des produits chimiques nécessaires au traitement de l'eau potable, et ce, pour le prix suivant pour l'année 2012 :

- hypochlorite de sodium : 0,43 \$/litre (plus taxes)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Club des quatre roues QUAD Centre-du-Québec - Autorisation

Considérant la recommandation faite par le comité des travaux publics concernant la circulation des véhicules tout-terrains dans le 3^e Rang de Wendover Sud entre les lots 27 et 31-P (Réf. : p.-v. trav. publics 28/11/2011 p.2);

Considérant les demandes d'autorisation présentées pour des traverses de chemin dans le 3^e Rang de Wendover Sud, sur la route Houle et dans le 6^e Rang de Wendover;

1572.12.11

Sur proposition de Steve Lambert
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- d'entériner la recommandation faite par le comité des travaux publics et de ne pas autoriser la circulation des véhicules tout-terrains dans le 3^e Rang de Wendover Sud entre les lots 27-P et 31-P tel que demandé par l'organisme;
- d'autoriser la demande présentée par le club QUAD Centre-du-Québec concernant les traverses de chemin du 3^e Rang de Wendover Sud, de la route Houle et du 6^e Rang Wendover telle demandée par le représentant de l'association. Le cas échéant, que des ententes soient prises avec le club de motoneige quant à l'utilisation et l'entretien desdites traverses;
- d'informer le comité organisateur qu'il revient à l'organisme de s'assurer de la sécurité et de la visibilité des usagers à l'approche des différentes traverses de chemin et qu'il doit prendre les dispositions pour limiter l'accumulation de neige pouvant nuire à la circulation des véhicules automobiles;
- d'informer le comité organisateur que l'achat et l'installation de la signalisation nécessaire peuvent être faits par la municipalité mais que l'ensemble des coûts incluant le temps homme sera facturé à l'organisme;
- le cas échéant, d'autoriser le directeur général ou le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents à l'entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Bell – Rue Samuel; autorisation

1573.12.11 Sur proposition de Gilles Vallières
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu :

- d'autoriser l'implantation de câble téléphonique entre le 1125 et le 1148 rue Samuel de la manière proposée au plan # CM-01 – projet G54876 fourni par Bell et daté du 29 novembre 2011;
- d'autoriser le directeur des travaux publics à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

12. AQUEDUC / ÉGOUT

a) Rue Saint-Hilaire – Aqueduc/égout; décompte progressif # 1

Considérant la recommandation de paiement faite par le groupe EXP dans le dossier;

Considérant les discussions menées avec le consultant et l'entrepreneur lors de la réunion de chantier du 9 novembre 2011 et la liste des déficiences produite;

Considérant qu'il y a lieu de retenir les sommes associées aux travaux de pavage, de trottoirs et de bordures;

1574.12.11 Sur proposition de Steve Lambert
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- d'autoriser le paiement à la firme Excavation J. Noël Francoeur inc. d'une partie du décompte progressif # 1, et ce, pour un montant de 155 938,19 \$ (taxes incluses);
- de reporter les discussions concernant le solde du décompte progressif # 1 révisé et l'acceptation provisoire à une prochaine rencontre;
- de reporter l'approbation de la liste des déficiences révisée telle que soumise par EXP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Usine d'épuration – Consultant Rx Sol; mandat

Considérant le mandat donné au groupe SM pour la préparation des plans et devis associés à la mise à niveau de l'usine d'épuration (Réf. : résol. municipale # 1469.09.11);

Considérant les discussions menées avec la firme Rx Sol dans le cadre de l'étude préliminaire sur le dossier;

Considérant l'expertise limitée de la municipalité dans les procédés de gestion et de traitement des eaux usées;

1575.12.11 Sur proposition de Marthe Garneau
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de retenir les services de la firme Rx Sol pour seconder la municipalité dans les discussions menées avec le groupe SM concernant la mise à niveau de l'usine d'épuration et des différents procédés de traitement;
- d'établir la rémunération du consultant sur une base horaire (85 \$/h) et d'acquitter les frais de déplacement (0,45 \$/km).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13. SERVICE INCENDIE & SÉCURITÉ PUBLIQUE

a) **Préventionniste – Sélection** (reporté)

b) **Entente Saint-Lucien - Signature; autorisation**

Considérant l'énoncé de la résolution municipale # 1508.10.11 concernant la modification de l'entente originale conclue avec la municipalité de Saint-Lucien concernant la desserte incendie d'une partie de son territoire;

1576.12.11 Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu d'autoriser le maire ou le maire suppléant et le directeur général ou la directrice générale adjointe à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) **Rapport des sorties – Novembre 2011**

Dépôt du bilan des sorties pour le Service incendie au 30 novembre 2011 est fait.

Copies sont remises aux membres du conseil.

14. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION (OMH)

a) **Représentants municipaux - Nomination**

1577.12.11 Sur proposition de Sylvain Baron
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu de désigner messieurs Sylvain Jacques, Pierre Lavigne et Jean-Marie Lemire à titre de représentants municipaux sur le conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation pour la période 2012 -2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15. LOISIRS & COMMANDITES

a) Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Centre-du-Québec - Commandite

1578.12.11 Sur proposition de Marthe Garneau
Appuyée par Pierre Lavigne

Il est résolu :

- de verser à l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées du Centre-du-Québec inc. la somme de 250 \$ à titre de contribution municipale pour l'année 2012;
- de prévoir les sommes au budget 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

b) Cégep de Drummondville – Soirée reconnaissance étudiante 2011-2012

1579.12.11 Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Gilles Vallières

Il est résolu :

- de verser au Cégep de Drummondville la somme de 350 \$, et ce, à titre de contribution municipale dans le cadre de l'édition 2011-2012 de la soirée reconnaissance étudiante 2011-2012;
- de prévoir les sommes au budget 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

c) Carrefour jeunesse-emploi Richmond – Trio étudiant Desjardins; édition 2012

1580.12.11 Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de verser à l'organisme Carrefour jeunesse-emploi de Richmond, la somme de 800 \$, et ce, à titre de contribution municipale dans le cadre de l'édition 2012 du programme Trio étudiant Desjardins;
- de prévoir les sommes au budget 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

d) Société de l'aréna – Procès-verbaux; dépôt

Dépôt des procès-verbaux des mois de septembre et octobre ainsi que des états financiers tels que déposés à l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration de la société de l'aréna est fait.

Copies sont remises aux membres du conseil.

Monsieur Jacques en fait le résumé.

e) École Cyrille-Brassard – Système de son; commandite

Considérant la demande d'aide financière présentée par le comité du cirque de l'école Cyrille-Brassard pour l'achat d'un système de son pour le gymnase;

1581.12.11 Sur proposition de Pierre Lavigne
Appuyée par Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de verser à l'école Cyrille-Brassard la somme de 500,00 \$ à titre de contribution municipale pour l'achat d'un système de son pour le gymnase.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

f) Fondation René-Verrier – Campagne 2011; commandite

1582.12.11 Sur proposition de Gilles Vallières
Appuyée par Sylvain Baron

Il est résolu d'autoriser le versement d'une somme de 92,00 \$ à la Fondation René-Verrier pour la campagne de financement 2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

16. CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ C-13/11

Je, soussigné, Mario Picotin, directeur général/secrétaire-trésorier, certifie par les présentes que la municipalité dispose des crédits nécessaires pour acquitter les dépenses décrites ci-dessus mais, au besoin, le conseil pourrait être appelé à faire les transferts budgétaires parmi les comptes du grand-livre. Les dépenses seront payées à même le compte d'opération ou si requis, à partir de la marge de crédit ou de fonds réservés.

ST-CYRILLE-DE-WENDOVER
Ce 5 décembre 2011

Mario Picotin
Directeur général/Secrétaire-trésorier

17. PÉRIODE DE QUESTIONS

- S. Lambert
 - Item 9c) marge de recul avant minimale
- A. Laurin
 - Aqueduc/raccordement Drummondville; suivi
 - Usine d'épuration – Mise à niveau; suivi
- C. Bérubé
 - Coop de santé – Processus de cession; explication
 - Congés – Période des Fêtes
- A. Laurin
 - Usine d'épuration; mode de financement
- C. Bérubé
 - Travaux de Bell dans le 3^e Rang de Simpson

18. CORRESPONDANCE

Dépôt de la correspondance est fait.

19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Pierre Lavigne que l'assemblée soit levée à 20 h 25.

Signé :

Maire

Directeur général/Sec-trésorier